cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Steve Arsenault
https://www.cadre21.org/membres/c1000a5d57d24d50a39938b5

Date d'obtention : 2021-04-20 13:51:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Prendre connaissance de la situation; Vérifier les éléments en faisant remplir le questionnaire dans le trousse aux personne impliqué où détenant de l'information(outre l'instigateur ou les personnes considérés malveillantes); Déterminer s'il s'agit de matériel à caractère pornographique ou non; Si non, intervenir selon les politique interne de l'établissement; Si oui, déterminer si l'instigateur semble avoir agit impulsivement ou de façon malveillante; Intervenir avec la police selon les intentions présumés de l'instigateur. Confisquer les appareils pouvant contenir des images à caractère pornographique sans jamais chercher à les voir; La police va diriger son intervention vers une rencontre d'information et de prévention avec l'instigateur et ses parents s'il s'agit d'un geste d'impulsivité ou peut démarrer une enquête s'il avait de mauvaises intentions.

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retient que toute possession de matériel à caractère pornographique est illégale, même s'il y a consentement au départ. Je retient que nous devons faire attention à toute interprétations et bien vérifier les faits avec les outils de la trousse. Ne jamais se compromettre et laisser chaque cadre de métier faire son travail sans empiéter l'un sur l'autre. Je vois qu'en suivant les étapes de la trousse de façon logique et sans jugement, l'intervention s'oriente plus facilement et que tout le monde se sent plus rassurer. Les mises en situations montrent que les situations peuvent évoluer même si l'intervention est adéquate et bien dirigé au départ et ce même après plusieurs mois. Il faut donc rester vigilant. De plus nous voyons qu'il faut agir rapidement et efficacement pour limiter au minimum la propagation des images.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

Pour moi, déterminer s'il s'agit d'un acte d'impulsivité ou de malveillance et d'intervenir avec l'instigateur et ses parents consiste une étape plus délicate. Dans le but de prôner l'éducation et la prévention. Nous devons rester dans une intervention accompagnante et aidante malgré un geste répréhensible. Alors l'implication de la police et l'appel au parents font que cette étape est plus délicate. À mon avis, la façon d'intervenir peux influencer la suite des évènements.

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org